

CR du conseil du 10 octobre 2015 :

- points à aborder le mât de mesure sera posé

2. Points à aborder et d'informations :

-Point sur la CCVSV (infos dans la lettre N°8).

-Prévisions de travaux pour 2016.

-IRH, les réunions techniques se passent très bien, les habitants font preuves de beaucoup de compréhension.

-Naldéo : résultat de l'étude, des travaux supplémentaires avec caméra sur les réseaux communaux font se faire pour en analyser l'état.

-Pollution chimique à la déchetterie, coût environ 5000 € à charge de la commune ! Une plainte est déposée.

-Vol et effraction au stade, vol de barrière à la déchetterie : plaintes déposées.

-Alarmes en cours d'étude.

-Mat mesure sera posé début novembre 2015.

-

CR du 27 novembre 2015 :

- Délibérations :
point 12 : suite à la promesse de bail

• Suite à la signature de la promesse de bail, et de l'installation du mât de mesure, la commune de Pouilley-Français peut émettre deux titres exécutoires d'Opale Energies Naturelles soit : 800 € pour la signature de la promesse de bail et 750 € de loyer annuel pour le mât de mesure.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.